

La « RT 2012 » : une nouvelle réglementation Thermique Bientôt applicable aux constructions neuves



La loi Grenelle 1, en août 2009, a fixé la feuille de route en terme de **performance énergétique des bâtiments** jusqu'en 2020 et au delà. Cet engagement vise des objectifs **environnementaux**, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre pour n'en citer qu'un, **économiques** avec la réduction de la dépendance nationale aux énergies fossiles, et **sociaux** avec la lutte contre la précarité énergétique.

La **Réglementation Thermique 2012** vient concrétiser cet engagement pour les bâtiments neufs. Elle constitue, depuis les premières réglementations thermiques datant des années 70, une rupture parmi les plus majeures en terme de renforcement des exigences. Applicable progressivement à tous les types de bâtiments à partir de 2011, elle demandera un niveau de performance semblable à celui du label Bâtiment Basse Consommation actuel.

La RT 2012 ouvre ainsi un chantier majeur pour plus de performance, de qualité et de confort d'usage dans le bâtiment, qui va impliquer l'ensemble des acteurs de la construction. La forte progression constatée actuellement des demandes de labels BBC dans le secteur du logement traduit déjà la volonté des maîtres d'ouvrage. Elle traduit aussi l'accompagnement de l'Etat dans cette préparation au travers des dispositifs d'aide financière.

Issue de groupes de travail nationaux, avec une large représentation des professions de la construction et des fabricants d'équipements techniques, elle se base sur le retour d'expérience des constructions très performantes existant aujourd'hui dans les régions. Ainsi, elle s'inscrit dans une logique de réalisme technique et économique.

Parmi les évolutions dans les modalités de calcul et de vérification par rapport à la RT 2005, on notera :

- une **logique d'objectif** plutôt que de moyens,
- la prévalence d'un seuil maximum de consommation énergétique à respecter, y compris dans le tertiaire, toujours exprimé en kWh d'énergie primaire par m² et par an,
- une place centrale donnée à la **conception de l'enveloppe**, avec une

prise en compte renforcée des aspects **bioclimatiques** et la possibilité de travailler l'optimisation des besoins énergétiques du bâtiment en tant que tels : chauffage, éclairage, et refroidissement dans certains cas particuliers,

- la généralisation du contrôle de l'étanchéité à l'air, dans la lignée des dispositifs du cahier des charges BBC actuel.

Enfin dans l'esprit de la loi Grenelle, elle n'est qu'une étape vers le bâtiment à énergie positive à l'horizon 2020. De nouveaux labels verront le jour avec la RT 2012, orientés vers les bâtiments passifs et à énergie positive. La directive européenne 2002/91 sur la performance énergétique des bâtiments a été modifiée cette année et reprend ce même objectif pour 2020.

Quelques dates :

- publication des textes attendue en novembre 2010
- application aux bâtiments tertiaires et logements situés en zone de rénovation urbaine dont les permis de construire seront déposés 1 an après la sortie du texte
- application à tous les autres types de bâtiments dont les permis seront déposés à partir du 1er janvier 2013.

La loi Grenelle 2, ou engagement national pour l'environnement, promulguée le 12 juillet 2010.

Ce qu'elle change dans le domaine de la construction pour favoriser un urbanisme économe en ressources foncières et énergétiques et favoriser l'amélioration énergétique des bâtiments.

Du point de vue de l'urbanisme, la loi introduit un **renforcement et un verdissement des outils de planification**. Dans ce cadre, les Schémas de Cohérence Territoriale seront généralisés d'ici à 2017, afin d'organiser les territoires en fonction des spécificités locales, tout en intégrant une préoccupation environnementale forte.

Pour les bâtiments eux mêmes, parallèlement à l'arrivée de RT 2012 pour le neuf, et au renforcement de la responsabilité des acteurs de la construction (fourniture obligatoire d'une attestation de respect de la réglementation thermique à l'achèvement des travaux), **l'accent est mis sur les moyens d'accélérer la rénovation thermique du parc existant**.

Ainsi, l'information des futurs occupants d'un bâtiment sur la per-

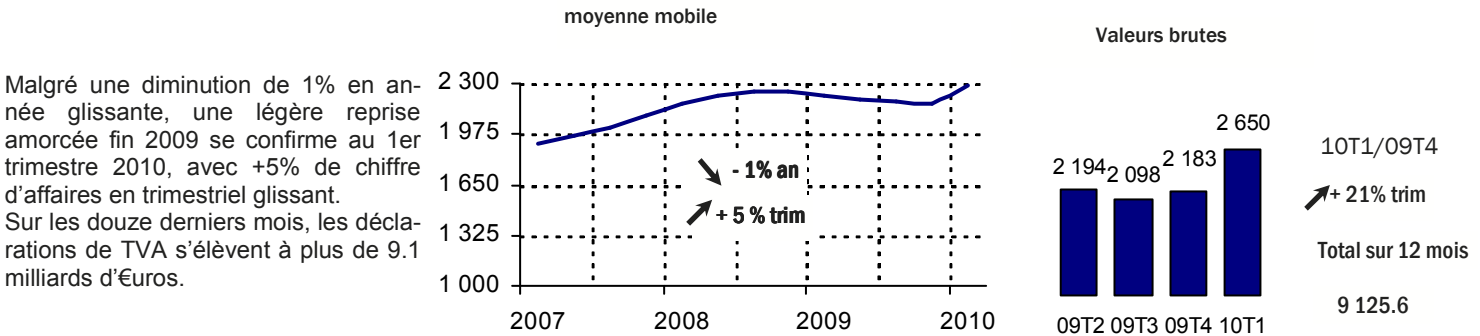
formance énergétique de ce dernier occupe une place centrale, au travers de **l'affichage obligatoire de cette performance** dans les annonces immobilières pour la vente et la location. De façon concomitante, des plans de lutte contre la précarité énergétique sont développés pour accompagner les plus défavorisés dans l'amélioration de leur habitat.

Pour les copropriétés, outre l'obligation de réaliser des diagnostics de performance énergétique ou des audits énergétiques d'ici à 2017, ce sont des mesures destinées à faciliter l'accès aux améliorations énergétiques : définition de travaux dits « d'intérêt collectif », assouplissement des règles de majorité dans certains cas.

Dans le même esprit, la loi introduit une **obligation de rénovation du parc tertiaire existant d'ici à 2020**. Les modalités de cet engagement seront précisées ultérieurement dans des décrets d'application.

En bref, ces quelques éléments non exhaustifs, les 257 articles de la loi Grenelle II modifient plus de 25 codes existants : urbanisme, construction, agriculture, ... Pour en savoir plus, vous trouverez un dossier « Loi Grenelle II » en lien sur le site du CRC.

• **Chiffre d'affaires des entreprises du BTP en Midi-Pyrénées (en M€ HT) - source : DDSF et DGE**



	Chiffre d'affaire 4ème trim. 2009	évolution annuelle glissante	évolution trimestrielle glissante	évolution trimestrielle brute
Ariège	76.8	-4%	+2%	+1%
Aveyron	196.8	-4%	-1%	-1%
Haute-Garonne	1660.6	+8%	+10%	+36%
Gers	93.6	-12%	-5%	-8%
Lot	81.8	-5%	-1%	+73%
Hautes Pyrénées	138.9	0%	+2%	+6%
Tarn	214.4	+1%	+1%	-8%
Tarn et Garonne	187.5	-4%	0	+9%

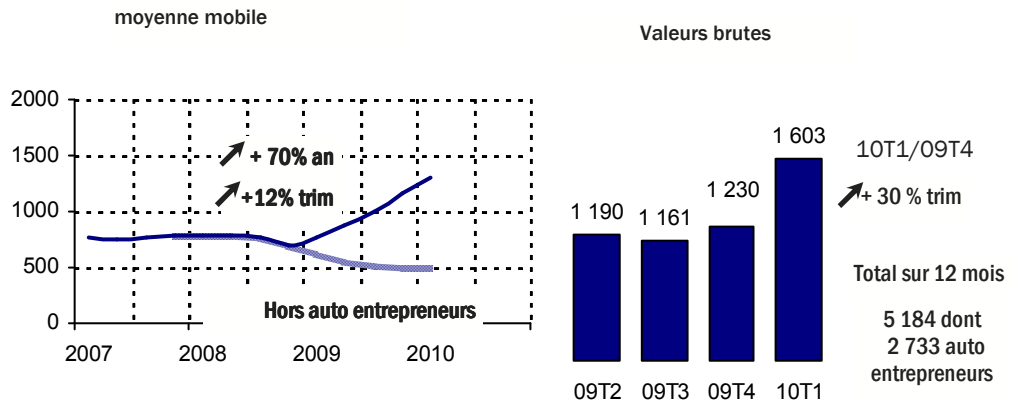
• **Créations d'entreprises – source : INSEE**

Forte hausse des créations d'entreprises depuis le 1er trimestre 2009.

Attention : parmi ces créations il convient de noter que sur les 12 derniers mois, 2 733 entreprises ont été créées sous le statut d'auto entrepreneurs.

Au 1er trimestre 2010, 70% des créations sont faites sous ce statut.

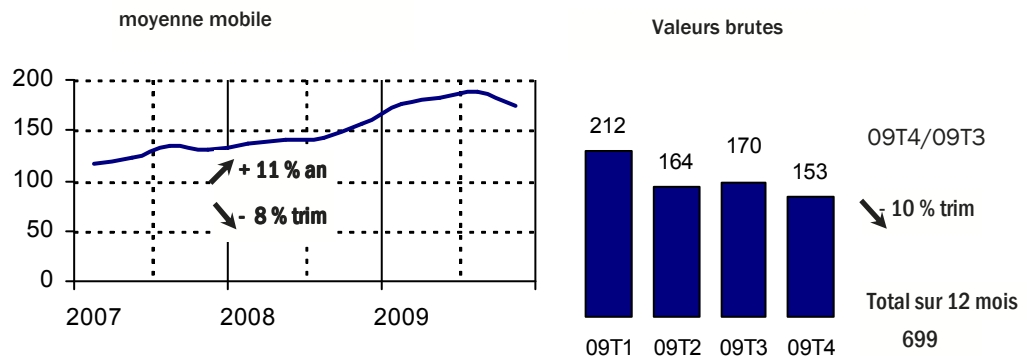
Si on analyse les données sans ce statut, les créations après une diminution au deuxième semestre 2009 se sont stabilisées.



• **Défaillances d'entreprises – source : INSEE**

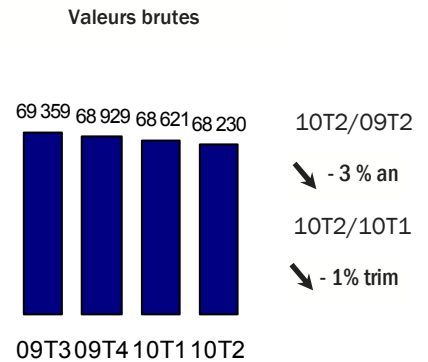
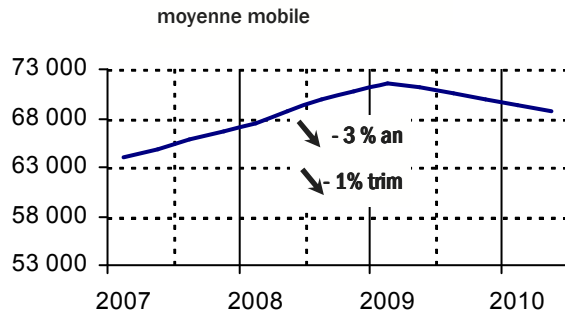
Malgré une augmentation de 11% en annuel glissant du nombre de défaillances d'entreprises, une légère stabilisation s'est installée depuis début 2009.

On note une diminution de 8% de ces données en trimestriel glissant.



Effectifs salariés du BTP – source : ASSEDIC

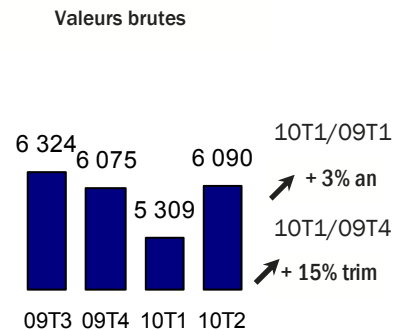
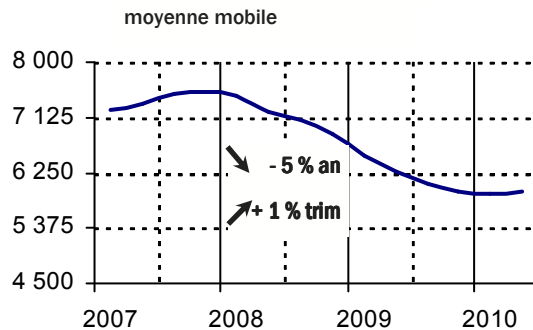
Après une période de croissance amorcée en 2003, l'effectif salarié diminue depuis le deuxième trimestre 2009. Début 2010 cette diminution persévère avec -3% de salariés en annuel glissant.



Intérim (équivalents temps plein) – source : MES-DARES

Après une chute du recours à l'intérim amorcée en 2008, on note début 2010 une stabilisation avec une diminution de -5% en annuel glissant.

Au niveau national, la baisse est de -6%

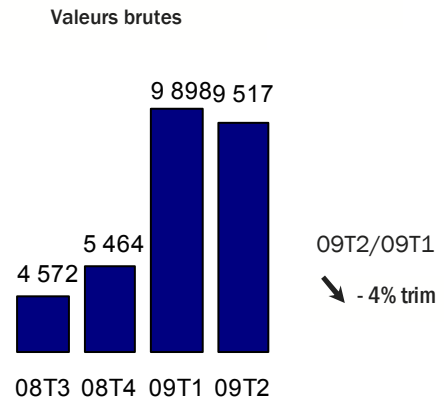
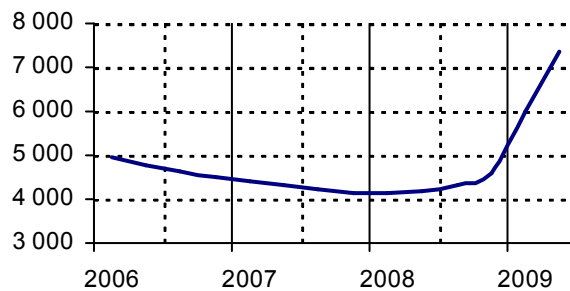


Demandes d'emploi – source : DRTEFP

(pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

ATTENTION : La forte augmentation entre le 4ème trimestre 2008 et le 1er trimestre 2009 est due à une modification de la nomenclature regroupant plusieurs catégories dont 2 non comprises dans les données précédentes (personnes sans emplois à la recherche d'un CDI à temps partiel ou saisonnier).

Demandes d'emploi fin de mois
moyenne mobile



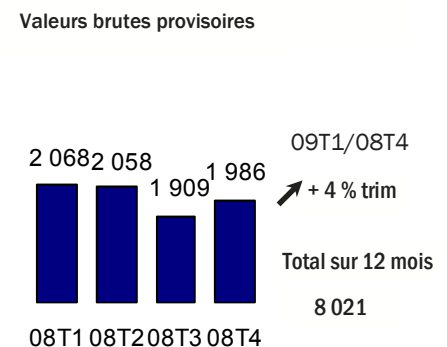
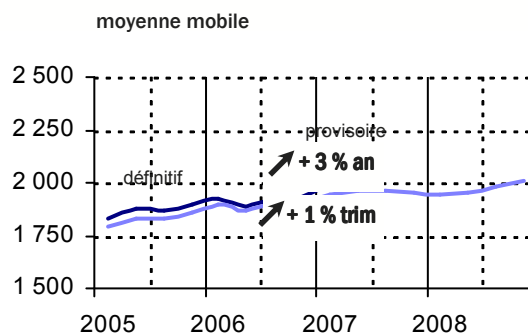
Accidents du Travail (survenus, hors trajets et maladies professionnelles) – source CRAM

(pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

Le nombre d'accidents du travail est en hausse de 3% en données annuelles. Il est variable selon les secteurs d'activité :

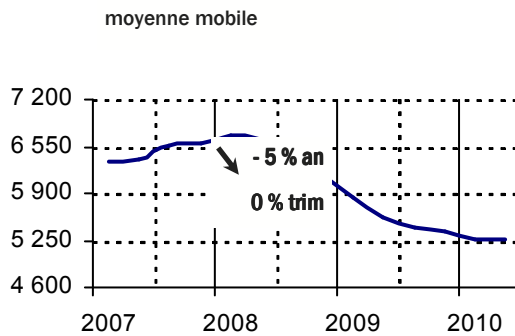
- GO : +2%
- SO : +1%
- TP : +8%

Rappel: Il s'agit des déclarations d'accidents du travail survenus pour la NAF45 (inclus dans le CTN bâtiment).

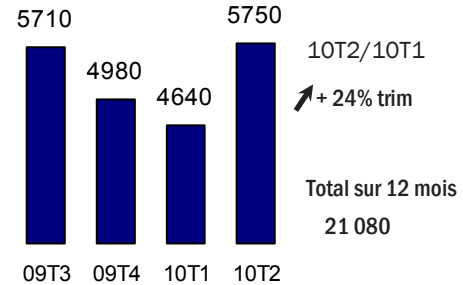


• **Granulats** (en milliers de tonnes) - **source : UNICEM**

La stabilisation amorcée début 2010 continue au second trimestre. La baisse en annuel glissant en Midi-Pyrénées est de 5%, à comparer aux -6% du niveau National.



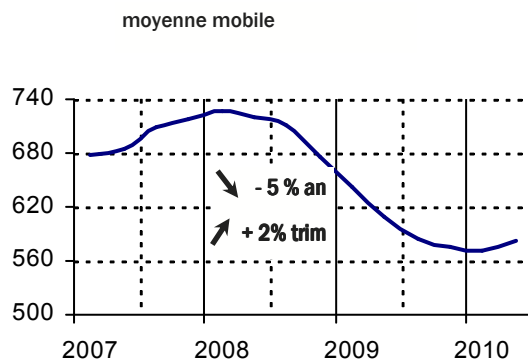
Valeurs brutes



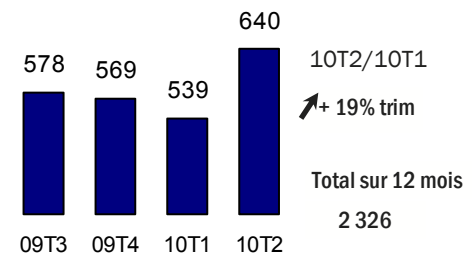
• **Béton prêt à l'emploi** (milliers de m³) - **source : SNBPE**

Au second trimestre 2010, la production en Midi-Pyrénées connaît une reprise et augmente de 2% en moyenne annuelle glissante. Le taux de production régional est égal à celui de la France.

Rappel : Les bétons produits sur chantiers ne sont pas comptabilisés

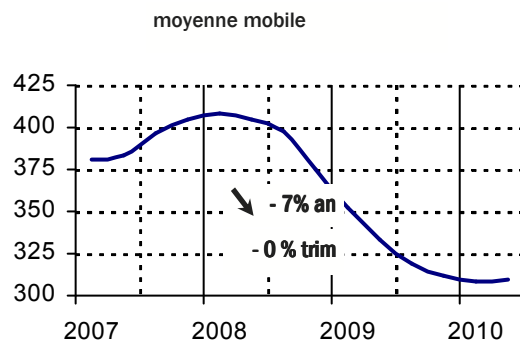


Valeurs brutes

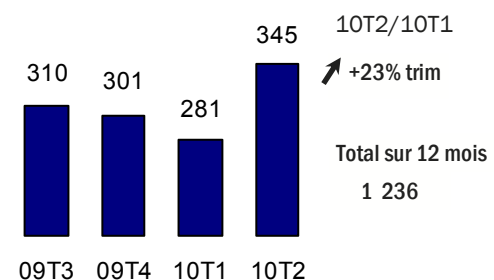


• **Chaux et ciments** (milliers de tonnes) - **source : SFIC**

Au 2ème trimestre 2010, en moyenne mobile annuelle la baisse de consommation de chaux est de -7%. Depuis début 2010 on note une stabilisation. Cette même analyse au niveau national est de -8%.



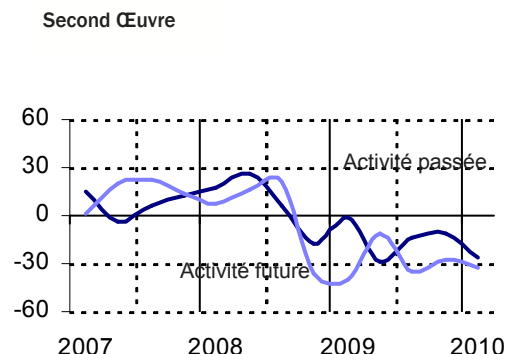
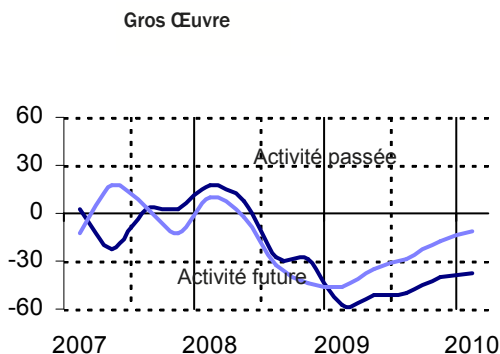
Valeurs brutes



ACTIVITE DES ENTREPRISES BÂTIMENT

Opinion sur l'activité passée et future dans le bâtiment – source : FRB – INSEE

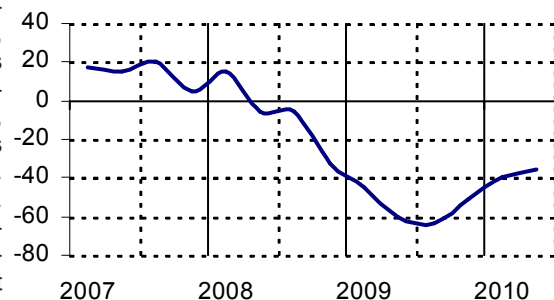
Les entrepreneurs de la Région témoignent d'une contraction de l'activité du bâtiment au cours du dernier trimestre 2009, après deux trimestres de convalescence. L'ensemble du secteur continue de souffrir de la faiblesse de la construction de bâtiments et logements neufs. En janvier 2010, l'opinion des entrepreneurs sur leurs carnets de commandes continue de se dégrader : ils représentent près de 5 mois d'activité à temps plein des effectifs. Les chefs d'entreprises s'attendent à une amélioration plus franche du rythme de l'activité dans le gros œuvre et à un moindre repli dans le second œuvre.



Opinion sur l'activité des entreprises artisanales du Sud Ouest – source : CAPEB

Selon la CAPEB Nationale, «Le volume d'activité des artisans du bâtiment recule de 2.5% au 2nd trimestre 2010. Ce net ralentissement de la chute est aussi encourageant que les résultats du 1er trimestre avaient été inquiétants. Le segment du neuf, qui depuis fin 2008 tirait l'activité vers le bas, reprend des couleurs. La reprise des mises en chantier est bien entendu à l'origine de ce mouvement. Le niveau des permis de construire se redresse également. Concernant les carnets de commandes, l'amélioration est nette puisque pour la première fois depuis 2008 ils sont orientés vers la hausse. Du côté de l'entretien amélioration, l'activité recule à nouveau de 2%. L'inflexion de la baisse n'est ainsi visible que sur le secteur de la construction neuve. Néanmoins, l'évolution des carnets de commandes laisse présager d'une lente amélioration et d'une baisse d'activité de 1% pour le 3ème trimestre. Dans ces conditions, les prévisions réalisées début d'année sont donc maintenues. L'activité devrait reculer de 2.5% en 2010. L'amélioration sur le marché du neuf permet de réduire les écarts entre les corps de métiers. Ainsi les maçons, malmenés depuis plusieurs trimestres, affichent le plus faible replis »

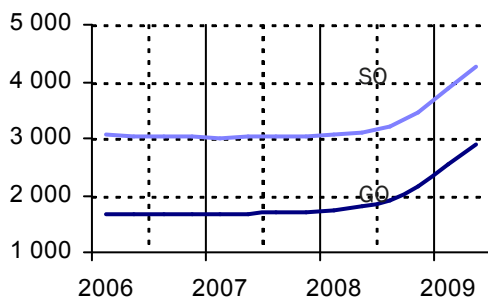
Solde d'opinion en %



Demandes d'emploi et intérim dans le bâtiment – sources : ANPE et MES-DARES

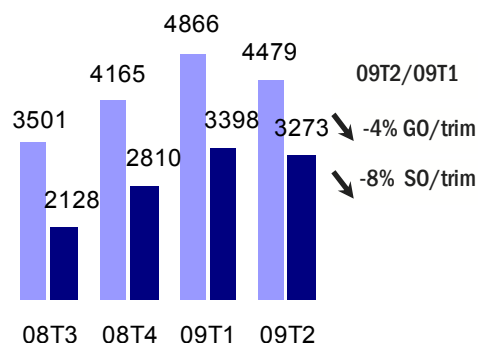
(pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

Demandes d'emploi moyenne mobile

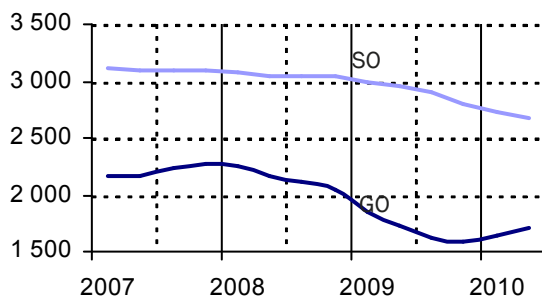


Le nombre de demandes d'emplois dans le Bâtiment diminue de - 6% avec - 4% dans le Gros Œuvre et - 8% dans le Seconde Œuvre. Du 1er au 2ème trimestre 2009.

Valeurs brutes



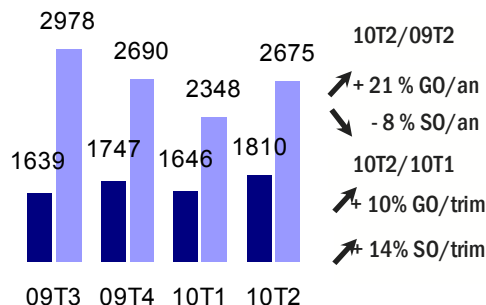
Intérim moyenne mobile



Au 2ème trimestre 2010, le recours à l'intérim dans le bâtiment connaît à nouveau une augmentation, + 2 : +21% dans le GO, -8% dans le SO.

Au niveau National, l'intérim augmente de +7% (SO : +4% ; GO : +17%)

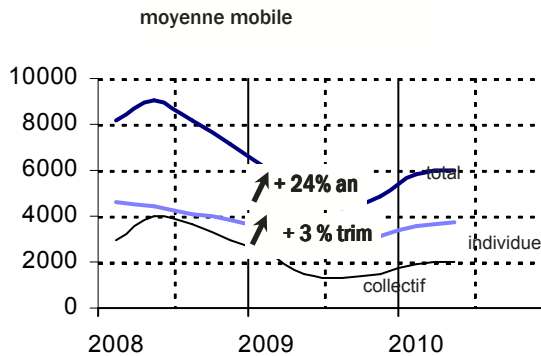
Valeurs brutes



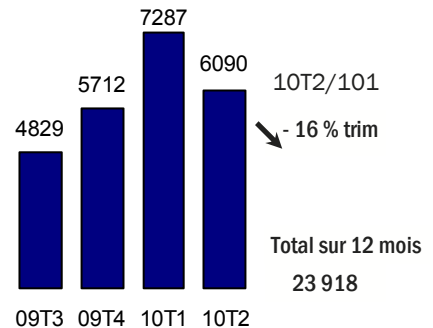
• **Logements autorisés (nombre) - source : DREAL/SITADEL**

La reprise de l'activité amorcée début 2010 se poursuit avec en annuel glissant une augmentation de 24% des demandes de permis de construire.

NB : les données consolidées prennent maintenant en compte les logements classés en résidences.



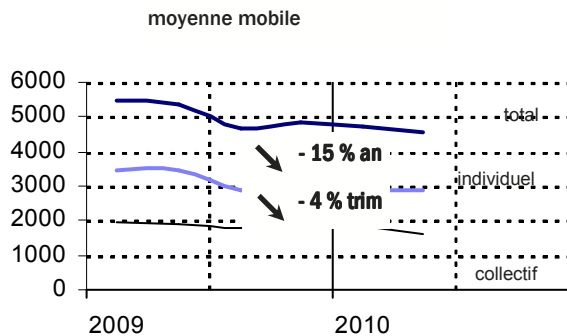
Valeurs brutes



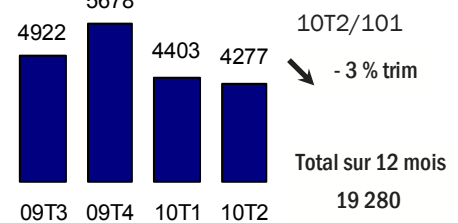
• **Logements commencés (nombre) - source : DREAL/SITADEL**

Une légère stabilisation des déclarations de mises en chantiers malgré une diminution de 15% en glissement annuel (- 16% en individuel et -13% en collectif).

NB : les données consolidées prennent maintenant en compte les logements classés en résidences.



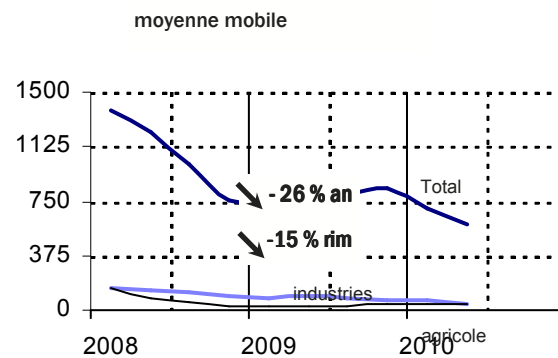
Valeurs brutes



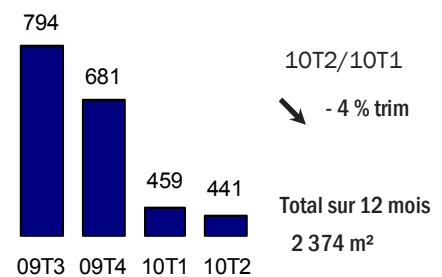
• **Locaux autorisés (milliers de m²) - source : DREAL/SITADEL**

Les surfaces autorisées diminuent de 26 % en annuel glissant au 2nd trimestre 2010.

Après une stabilisation en 2009, on note une nouvelle baisse début 2010 qui se confirme au 2nd trimestre.

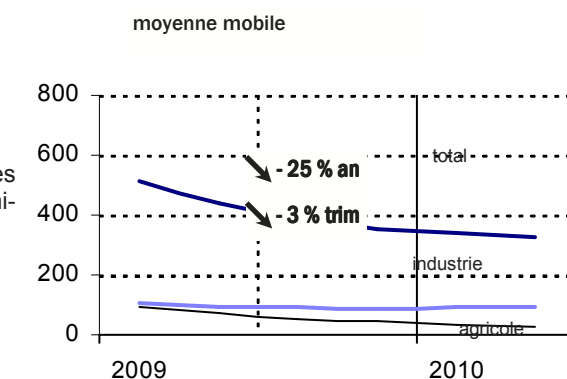


Valeurs brutes

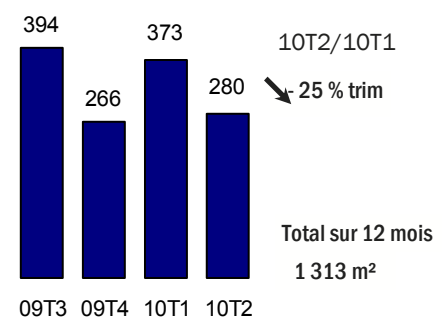


• **Locaux commencés (milliers de m²) - source : DREAL/SITADEL**

En données annuelles glissantes, les mises en chantiers (déclarées) diminuent de 25%.

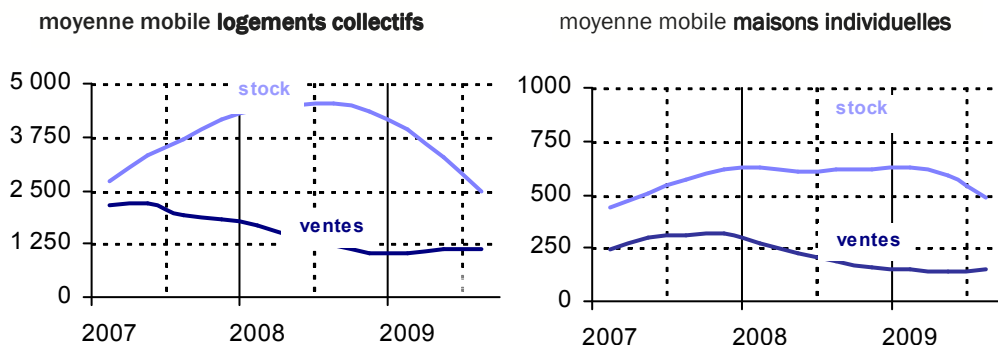


Valeurs brutes



Commercialisation des logements neufs - source : DREAL/ECLN

Après une constante diminution amorcée fin 2007, les ventes se stabilisent au 1er trimestre 2009 et connaissent une légère augmentation au 3ème trimestre 2009.

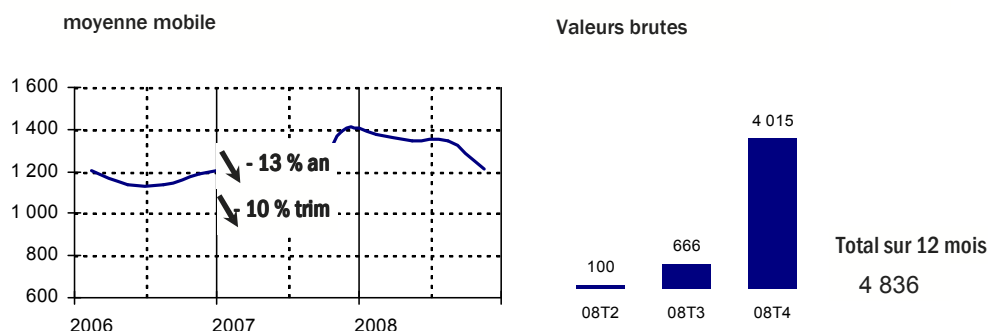


LOGEMENT SOCIAL

Financement aidé pour le logement social (nombre de logements) - source : DREAL (pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

Comme chaque année, l'essentiel des financements (hors ZUS) est concentré sur le 4ème trimestre. Le bilan 2008 est moins satisfaisant qu'en 2007.

nota : PLS comptés en nombre d'agréments et non en nombre de chambres pour le logement étudiant notamment
1 agrément = environ 2 chambres



ENTRETIEN ET AMELIORATION DE L'HABI-

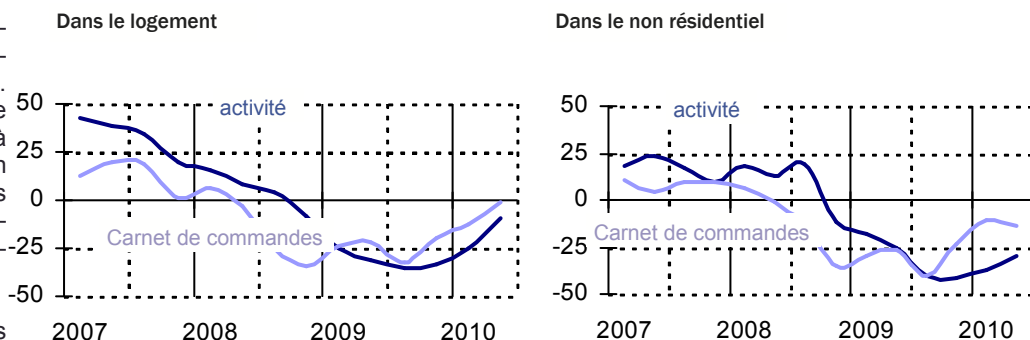
Opinion sur l'activité entretien rénovation du bâtiment (dans le sud - ouest) - source : DAEI (pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

Les Logements :

On note une tendance annuelle croissante pour les grandes entreprises parallèlement à une stabilisation pour les PME. La baisse de l'activité dans le gros œuvre retrouve un niveau quasi-comparable à celui des autres métiers. L'amélioration de l'activité est plus marquée dans les régions du littoral. Les carnets de commandes sont plus fournis pour les artisans et les grandes entreprises

Les bâtiments non résidentiels:

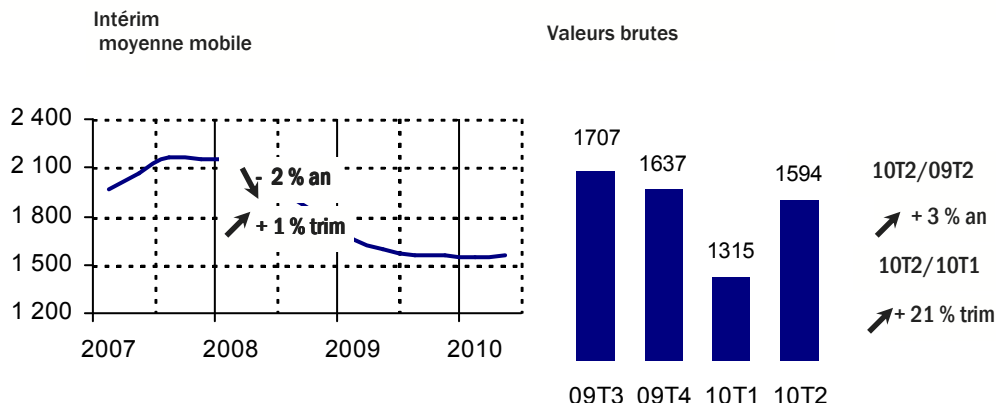
Les carnets de commandes sont plus fournis, principalement pour les grandes entreprises. Le repli de l'activité en valeur comme en volume ralentit. Cependant le GO est toujours plus en retrait par rapport au SO.



• Intérim (équivalents temps plein) dans les TP - source : MES-DARES

La stabilisation du recours à l'intérim qui a démarré mi-2009 dure depuis un an, on note même une augmentation de 21% du recours à l'intérim au 2nd trimestre 2010 comparé au trimestre précédent.

Au niveau national, l'intérim dans les TP diminue de -6% en annuel glissant (par rapport à -2% en Midi-Pyrénées).

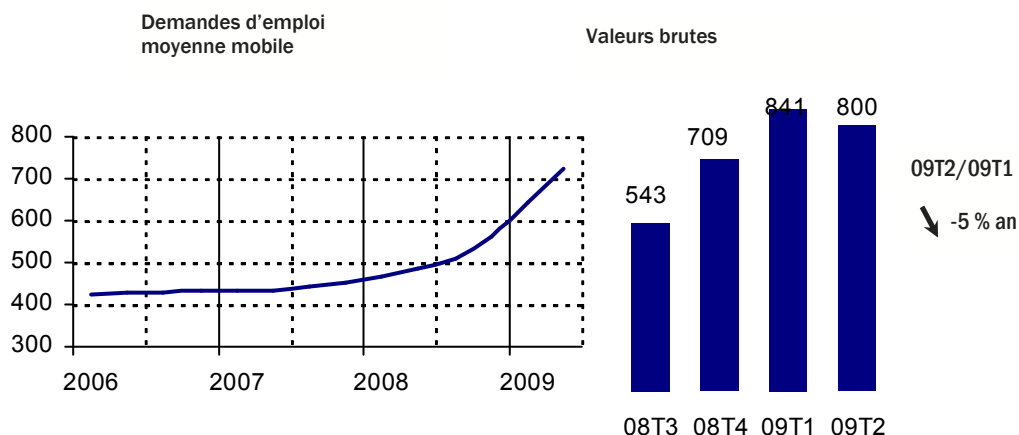


• Demandes d'emploi dans les TP - source : ANPE

(pas de nouvelles données depuis la dernière parution)

Les demandes d'emploi TP ne cessent d'augmenter depuis le deuxième trimestre 2008.

Cependant, la forte augmentation du nombre de demandeurs d'emploi est principalement due à la modification de la nomenclature regroupant plusieurs catégories (cf page2 du bulletin).



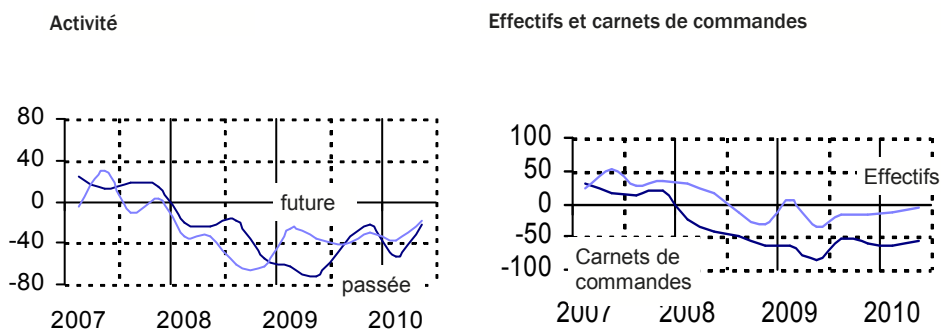
• Opinion des chefs d'entreprises - source : FNTP - INSEE

« Selon les entrepreneurs interrogés en juillet 2010, le climat conjoncturel reste terne dans les Travaux Publics. La contraction de l'activité s'est atténuée sur la période récente ; l'activité continuerait cependant d'être faible au court des 3 prochains mois.

Comme en avril dernier, les entrepreneurs jugent leurs carnets de commandes inférieurs à la normale pour cette période de l'année.

Les contraintes de production restent à un niveau bas : seules 5% des entreprises déclarent être contraintes par une insuffisance de main d'œuvre.

Au vu des participations des entrepreneurs, le recul de l'emploi se poursuivrait au même rythme au cours des prochains mois. »



Courbes régionales sur des données brutes

Commentaires nationaux sur des données désaisonnalisées

- Éléments relatifs au volet routier en Midi Pyrénées - source : DREAL/SMO**

Opérations d'investissement routier sur le réseau national non concédé en Midi-Pyrénées - Situation Mai 2010
Pas de changements depuis Mai 2010.

ARIEGE :	RN 20	Déviation d'Ax Les Thermes	En travaux
AVEYRON :	RN 88	Saint Jean La Mothe	En études
	RN 88	Déviation de Baraqueville	En études
HAUTE - GARONNE :	RN 124	Mise aux normes Colomiers	En travaux
	RN 125	Déviation de Saint Béat	En études
	Agglo Toulousaine	Rangeuil - Lespinet	En études
	Agglo Toulousaine	Lespinet - Palays	En études
	Agglo Toulousaine	Echangeur de Borderouge	En études
GERS :	RN 124	Auch - Aubiet	En travaux
	RN 124	Déviation de Gimont	En études
	RN 124	Gimont - L'Isle Jourdain	En études
	RN 124	Déviation de Léguevin	En service
LOT :	RN 122	Aménagement entre Figeac et Aurillac	En études
HAUTES PYRENEES :	RN 21	Tarbes - Lourdes	En travaux
TARN :	RN 112	Déviation courte de Saint Alby	En service
	RN 112	Déviation longue de Saint Alby	En études
	RN 88	Aménagements sécurité à Lescures	En études
	RN 88	Tanus - Croix de Mille	En études
	RN 88	Albi - Marssac	En service
	RN 88	Doublement rocade d'Albi	En travaux

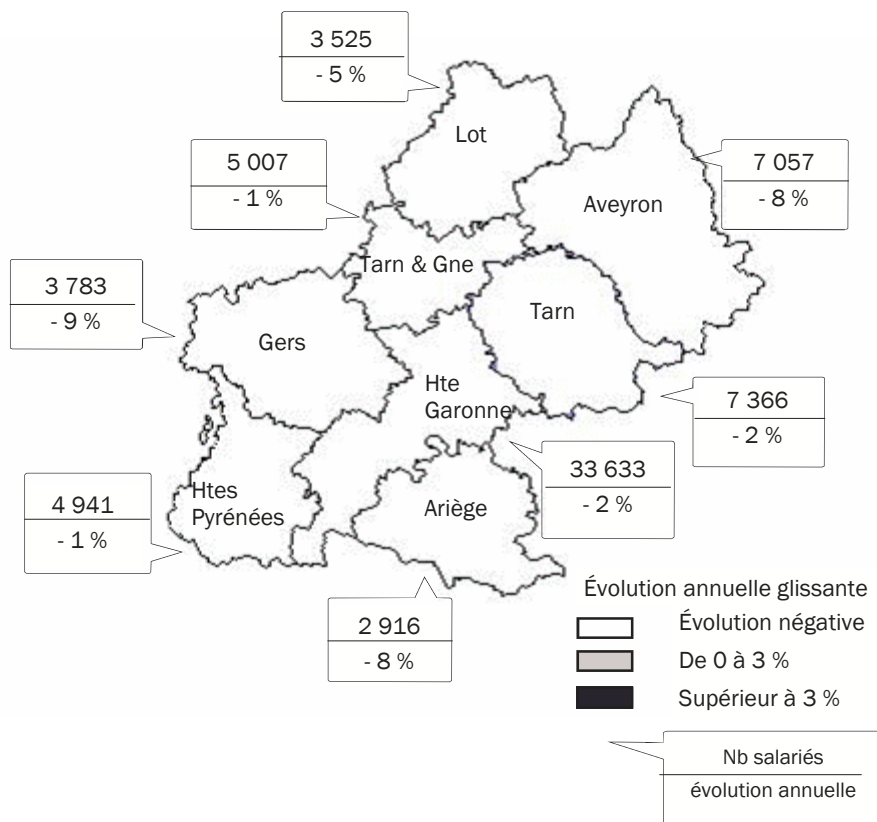
PAGES DÉPARTEMENTALES

- Effectifs salariés – source : ASSEDIC
au 2ème trimestre 2010**

En Midi Pyrénées, l'effectif salarié diminue de 3 % en annuel glissant.

Le département du Gers subit la plus forte baisse avec -9%, suivi de l'Aveyron, de l'Ariège avec -8% et du Lot -5%..

Les autres départements voient leurs effectifs diminuer de -2 à -1%.

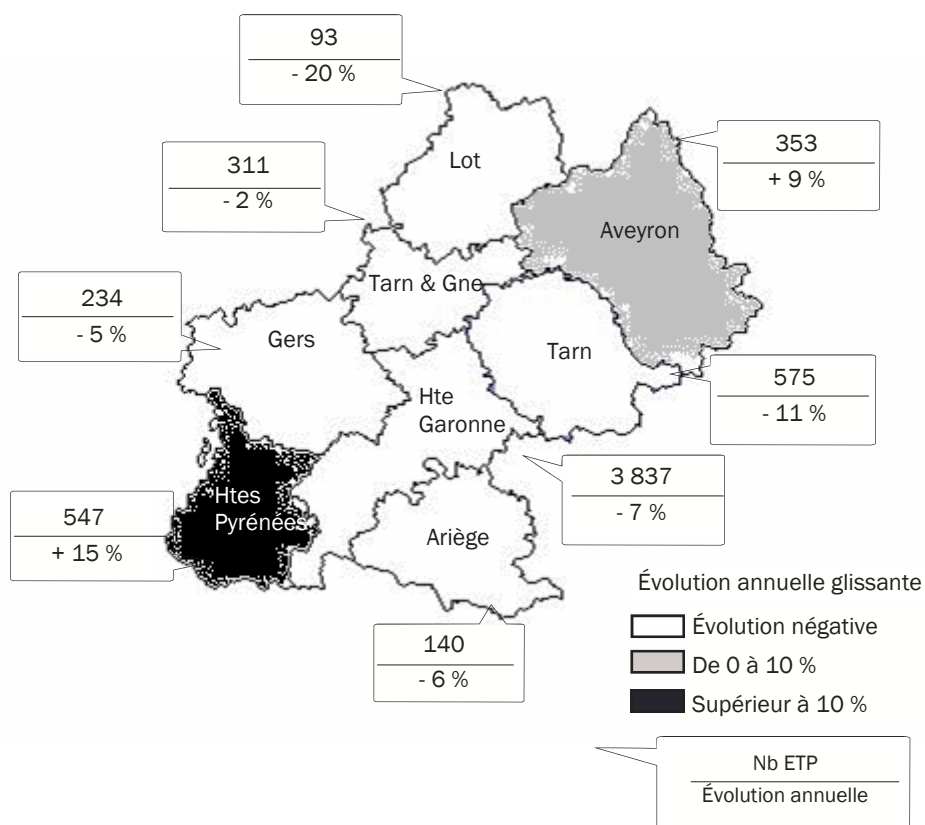


- Intérim BTP (équivalents temps plein) – source : MES-DARES
au 2ème trimestre 2010**

En Midi Pyrénées le recours à l'intérim diminue de 5%.

Dans le BTP en Midi-Pyrénées, le recours à l'intérim est en baisse de 5% avec toutefois 2 départements (Hautes-Pyrénées et Aveyron) qui connaissent respectivement une hausse de 15% et 9% .

Le Lot, avec -20% est le département où la baisse est la plus significative ce trimestre.



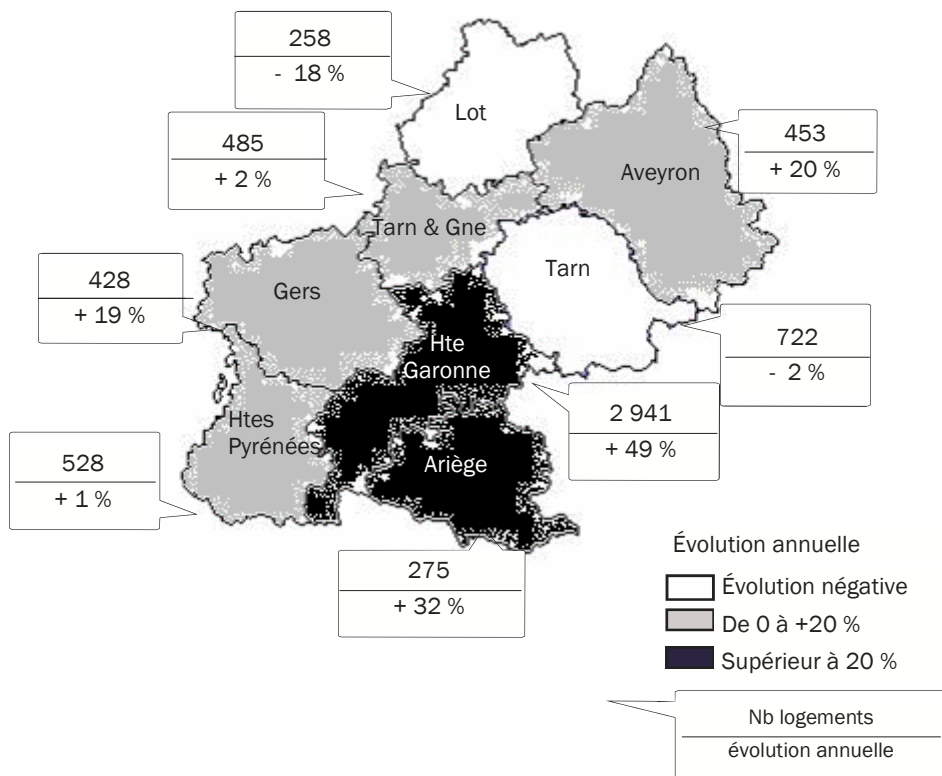
PAGES DÉPARTEMENTALES

- Logements autorisés (nombre de logements) - source : DREAL/ SITADEL (date de prise en compte) au 2ème trimestre 2010 - avec les logements classés en résidence**

Au 2nd trimestre 2010, on note une reprise. L'évolution annuelle des logements autorisés augmente de 24% en Midi Pyrénées.

Seuls les départements du Lot (-46%) et du Tarn (-1%) subissent une diminution.

Les départements de la Haute-Garonne et de l'Ariège connaissent les plus fortes augmentations, avec respectivement +49 et +32% d'autorisations ; les autres départements ont des augmentations comprises entre +1 et +22%.



- Locaux autorisés (surface en milliers de m²) - source : DREAL / SITADEL (date de prise en compte) au 2ème trimestre 2010 - avec locaux agricoles**

En Midi Pyrénées, l'évolution annuelle est de - 26%.

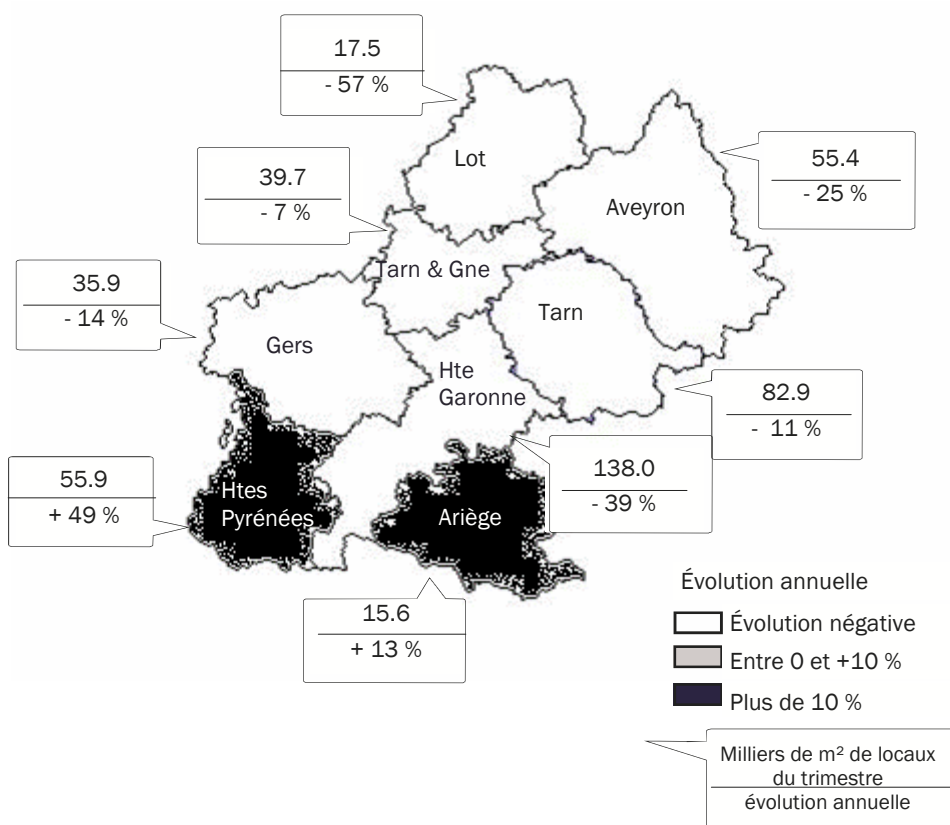
L'évolution des autorisations est très disparate sur la Région.

Seuls les départements des Hautes-pyrénées avec +49% et de l'Ariège avec +13% connaissent une évolution positive des autorisations de construire des locaux.

Tous les autres départements subissent des diminutions situées entre -57 et -7%.

Toutefois il convient d'être prudent sur l'analyse qui peut être faite de ces données, l'actualisation de la base Sitadel2 peut expliquer en partie l'augmentation importante enregistrée dans certains départements.

Attention : Les permis de construire des locaux agricoles sont à nouveau comptabilisés dans l'ensemble des locaux.



Le Comité Régional de Concertation du BTP et des matériaux de construction de Midi Pyrénées associe les partenaires publics et privés de la filière construction.

siège :

35B, Bd des Récollets
31400 Toulouse

tél. 09.65.31.69.75

fax 05.61.73.44.83

mail crc@crctbp-midipy.asso.fr**correspondance à adresser au :**

CRC, Cité Administrative Bât G 329
Bd A. Duportal
31074 Toulouse Cedex

tél. 05.61.58.55.43

fax 05.61.23.99.21

mail Jocelyne.Blaser@developpement-durable.gouv.fr**site Internet**<http://www.crctbp-midipy.asso.fr>**membres :**

FFB Midi Pyrénées, FRTP, UNICEM, FIB, CAPEB, DREAL, Conseil Régional, Ordre régional des Architectes, USH MP, SMABTP, Caisse d'épargne, Crédit Agricole, Crédit foncier, Crédit Local de France, Association des banques, ARCI, CRAM, BDPME, UNTEC, Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC), SCOP BTP Sud Ouest, AIMP, BTP Banque.

bureau :**Président :**

M. DELZERS, Président de la CAPEB

Vices-présidents :

M. CARRE, Président de la FFB Midi-Pyrénées,
M. CAVAGNE, Président de la FRTP Midi-Pyrénées,
M. CROCHERIE, Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Midi-Pyrénées.
M. MANO, Président de l'UNICEM.

Trésorier :

M. CARRE, Président de la FFB Midi-Pyrénées.

Secrétaire :

M. MANO, Président de l'UNICEM

permanences :

Jocelyne BLASER (DREAL) -
Lise BIRARD (CRC) -
Guillaume GOURSAT (CRC)

Cellules économiques du BTP :

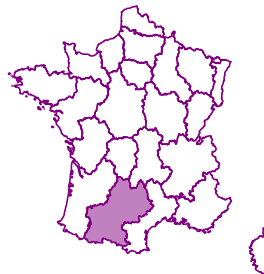
Le CRC fait partie d'un réseau de cellules économiques : une par région. Elles ont pour mission de :

Concorter en rapprochant les professionnels, les élus et l'administration.

Informier pour éclairer les stratégies et les décisions économiques.

Prévoir pour anticiper le développement de l'activité, des marchés et de l'emploi.

Animer la réflexion pour dynamiser le débat économique régional dans le secteur.



coordonnées des autres cellules régionales sur le site du Ministère de l'Équipement à l'adresse suivante :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Notes Les chiffres présentés sont les derniers dont le CRC dispose au **14 Octobre 2010**.

moyenne mobile = moyenne des 4 derniers trimestres.

évolution sur année glissante = cumul sur 12 mois au trimestre t / cumul sur 12 mois au trimestre t-4.

évolution sur trimestre glissant = cumul sur 12 mois au trimestre t / cumul sur 12 mois au trimestre t-1.

pages 1 : Chiffre d'affaires des entreprises déclaré pour l'assujettissement à la TVA : il s'agit du CA des entreprises soumises au régime réel normal d'imposition, le montant est HT.

pages 2, 4, 7 et 9 : Travail intérimaire : les ETP sont calculés sur la base de 45 semaines travaillées par an.

page 1 :

Accidents du travail : AT survenus de la NAF45 (inclus dans le Comité Technique National du bâtiment). La CRAM met à jour un trimestre 8 fois : les chiffres provisoires correspondent à la 1^{ère} sortie des données et les définitifs à la 8^è sortie).

Les données relatives aux mouvements de main d'œuvre correspondent à des taux d'entrées (respectivement de sorties) : nombre d'entrées (sorties) dans le trimestre rapporté à l'effectif de début de trimestre.

Page 4 : Opinion sur l'activité passée et future dans le bâtiment et Opinion des entreprises artisanales sont des soldes d'opinion (soldes algébriques des réponses extrêmes). Opinion des entreprises artisanales du Sud Ouest concerne les entreprises de Midi Pyrénées et Aquitaine.

Page 5 et 10 : données en date de prise en compte = nombre de logements enregistrés dans la base SITADEL au cours de la période de référence. Il y a donc des décalages avec l'activité réelle (données en date réelle).

Page 6 : Opinion sur l'activité entretien rénovation du bâtiment est un solde d'opinion. C'est le pourcentage d'entreprises déclarant une activité à la hausse par rapport à la même période de l'année précédente – le pourcentage d'entreprises déclarant une baisse.

Page 7 : Opinions des chefs d'entreprises sont des soldes de réponses : "augmentation" d'activité - "diminution" d'activité & volume de commandes "important" - volume "faible" ; données brutes (non CVS).